



ENTRETIEN

MARC LA ROSA

CRÉATEUR ET PROPRIÉTAIRE DE LA PLATEFORME C2E MARKET AVEC OLIVIER LE MAROIS

« Le lancement de C2E Market est intervenu le 9 novembre à 9 h »

Entretien avec Marc La Rosa qui a créé avec Olivier le Marois, C2E Market, une place de marché pour les certificats d'économies d'énergie (CEE).

Enerpresse - Pourquoi avez-vous créé cette place de marché ?

Marc La Rosa - Je suis un ancien du négoce de matières premières à la Société Générale particulièrement de l'énergie, et je me suis intéressé aux CEE qui commençaient à prendre une nouvelle ampleur en début de quatrième période avec la croissance des obligations. J'ai essayé sans succès de monter des opérations à la Société Générale autour du financement des CEE pour des grands obligés clients de la banque car il n'y avait pas de marché. Le marché existant est un marché de gré à gré sans signal de prix, sans contrats type, etc. alors que les enjeux financiers sont très importants. Nous nous sommes rapprochés avec Olivier Le Marois, entrepreneur dans le numérique, qui construit des plateformes collaboratives depuis une vingtaine d'années pour créer C2E Market.

Comment fonctionne la plateforme ?

Il s'agit d'un lieu de rencontre entre des acheteurs et des vendeurs de CEE qui souhaitent faire affaire pour une livraison qui peut avoir lieu dans les prochains jours ou dans les prochaines années mais dont le contrat est conclu aujourd'hui. Pour entrer dans le détail, sur notre plateforme, il est possible de vendre ou d'acheter des CEE qui vont être livrés quasi immédiatement, ce qu'on appelle le marché spot, mais aussi des CEE qui vont être livrés jusqu'à la fin 2022. Sur la base des transactions qui ont lieu chaque jour, nous construisons quotidiennement le prix du jour pour les livraisons : spot, premier semestre 2021, second semestre 2021, premier semestre 2022, second semestre 2022. On a un signal de prix qui est extrêmement pertinent et précis avec une périodicité quotidienne qui n'a rien à voir avec le prix mensuel affiché sur Emmy.

Comment y participer ?

Cette plateforme est payante et fonctionne entre gens de confiance qui doivent être confirmés par notre comité de pilotage. Celui-ci est composé actuellement des adhérents fondateurs qui ont conçu la solution avec nous mais qui ne sont pas actionnaire. Il s'agit de deux obligés (Engie et Scaped, branche pétrole d'Intermarché) et de trois délégataires (Sonergia, Equinov, Leyton). La participation au comité de pilotage va s'élargir petit à petit avec les participants qui vont nous rejoindre. Nous avons prévu 12 sièges.

De la part de nos membres fondateurs, il y a un engagement de volume. Ils se sont engagés à faire passer une partie de leur activité par C2E Market. Ils ont chacun pris des engagements différents sur les 12 premiers mois d'activité qui nous permettent d'avoir environ 1 TWh par mois de transaction sur la plateforme. Le lancement de C2E Market est intervenu lundi 9 novembre à 9 heures.

Comment gérez-vous l'annulation éventuelle de CEE ?

C'est à l'entreprise qui a introduit les CEE sur la place de marché d'en assurer le remplacement dans le cas où ceux-ci sont annulés. Nous sommes capables de suivre les CEE quand ils changent de main de façon à circonscrire au maximum les conséquences d'une annulation. Le système permet de tracer l'ensemble des échanges. En cas d'annulation, cela permettra de savoir qui doit quoi et à qui et de procéder le plus vite à la suppression de la quantité de CEE annulés.

Propos recueillis par Christelle Deschaseaux